Schroders

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Inflation Plus

un compartiment de la SICAV Schroder International Selection Fund

Catégorie A1 Distribution EUR (LU0211452114)

Ce fonds est géré par Schroder Investment Management (Europe) S.A., qui fait partie du Groupe Schroders.

Objectifs et politique d'investissement

Objectifs

Le fonds vise à dégager une croissance du capital supérieure à l'inflation de la zone euro (telle que mesurée par le Eurozone Harmonized Consumer Price Index avant déduction des frais sur des périodes continues de trois à cinq ans, en investissant dans un large éventail de catégories d'actifs dans le monde entier. Il n'y a aucune garantie que l'objectif sera atteint et votre capital est à risque.

Politique d'investissement

Le fonds est géré de façon active et peut investir dans le monde entier dans des matières premières, des actions, des obligations et dans d'autres catégories d'actifs alternatives dans toutes les devises, directement ou indirectement par le biais de fonds d'investissement de type ouvert et de Fonds indiciels négociés (ETF).

Le fonds peut investir indirectement dans des matières premières et autres catégories d'actifs alternatives par le biais de produits dérivés, de fonds d'investissement ou de titres structurés.

Le fonds peut investir plus de 50 % de son actif dans des obligations dont la notation est inférieure à « investment grade » (telle que mesurée par Standard & Poor's, ou par toute notation équivalente d'autres agences de notation).

Le fonds peut exceptionnellement détenir jusqu'à 100 % de ses actifs en trésorerie.

Le fonds peut utiliser des instruments dérivés afin de générer des plus-values, de réduire les risques ou de gérer le fonds de manière plus efficace.

Indice de référence

Les performances du fonds seront évaluées par rapport à son objectif de référence, à savoir dépasser l'indice Eurozone Harmonized Consumer Price. Le gestionnaire investit de manière discrétionnaire et ses investissements ne se limitent pas aux placements respectant la composition d'un indice de référence. Veuillez vous reporter à l'annexe III du prospectus du fonds pour plus de détails.

Fréquence des transactions

Vous pouvez demander le rachat de votre investissement. Le présent fonds fait l'objet de négociations quotidiennes.

Politique de distribution

Cette catégorie d'actions distribue un dividende annuel à un taux variable basé sur le revenu brut des investissements.

Profil de risque et de rendement

À risque plus faible
Rendement potentiellement plus faible

À risque plus élevé
Rendement potentiellement plus élevé

1 2 3 **4** 5 6 7

L'indicateur de risque et de rendement

La catégorie de risque se fonde sur le risque cible du fonds et il ne saurait être garanti que le fonds atteigne ce niveau.

Rien ne garantit que la catégorie de risque du fonds restera figée ; elle peut évoluer dans le temps. Un fonds se trouvant dans la catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Un fonds se trouvant dans la catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le fonds est classé dans cette catégorie dans la mesure où il peut prendre des risques plus élevés dans le cadre de la recherche de rendements plus élevés et son prix peut augmenter ou baisser en conséquence.

Facteurs de risque

Risque de crédit : un fléchissement de la santé financière d'un émetteur pourrait entraîner une perte de valeur partielle ou totale de ses obligations.

Risque de change : le fonds peut perdre de la valeur en raison des fluctuations des taux de change.

Risque lié aux marchés émergents et marchés frontières : les marchés émergents, et notamment les marchés frontières, comportent généralement un risque politique, juridique, opérationnel, de contrepartie et de liquidité accru par rapport aux marchés développés.

Risque lié aux obligations à haut rendement : les obligations à haut rendement (généralement à notation plus faible ou non notées) sont en principe assorties d'un risque de marché, de crédit et de liquidité plus élevé.

Risque de liquidité : dans des conditions de marché difficiles, le fonds peut être dans l'incapacité de vendre un titre à sa vraie valeur ou de le vendre tout simplement. Ceci pourrait peser sur la performance et obliger le fonds à différer ou suspendre les rachats de ses actions.

Risque opérationnel : les processus opérationnels, notamment ceux liés à la garde des actifs, peuvent échouer. Cela peut entraîner des pertes pour le fonds.

Risque de performance : Les objectifs d'investissement expriment un résultat escompté mais rien ne permet de garantir qu'un tel résultat sera obtenu. Selon les conditions de marché et l'environnement macroéconomique, il peut devenir plus difficile d'atteindre les objectifs d'investissement.

Taux interbancaire offert : la transition des marchés financiers vers des taux de référence alternatifs, au détriment de l'utilisation des taux interbancaires offerts (TIO), peut avoir un impact sur la valorisation de certaines participations et perturber la liquidité de certains instruments. Cela peut avoir un impact sur les résultats d'investissement du fonds.

Risque lié aux instruments dérivés : les instruments dérivés peuvent être utilisés pour gérer efficacement le portefeuille. Le fonds peut également investir de manière significative dans des instruments dérivés, notamment en utilisant des techniques de vente à découvert et d'effet de levier dans le but de générer un rendement. un instrument dérivé peut ne pas se comporter comme prévu, entraîner des pertes plus importantes que le coût de l'instrument dérivé ainsi que des pertes pour le fonds.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3.00%
Frais de sortie	Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le produit de votre investissement ne soit versé.

Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	2.45%

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances
Commission de performance
Aucun

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Les frais d' entrée et de sortie affichés correspondent à des maximums et dans certains cas, vous pouvez payer moins. Vous pouvez obtenir le montant effectif des frais d'entrée et de sortie auprès de votre conseiller financier.

Le montant des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent clos en décembre 2021 et peut varier d'un exercice à l'autre.

De plus amples informations sur les frais figurent à la Section 3 du prospectus du fonds.

Performances passées

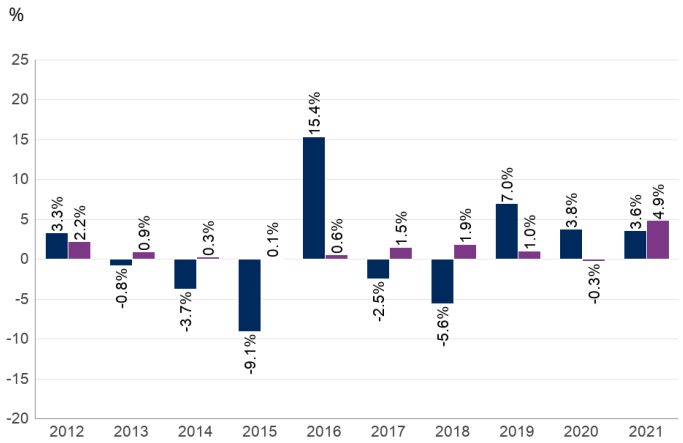

La performance réalisée entre 2009 et 2013 s'est concrétisée dans des circonstances qui ne s'appliquent plus. Les objectifs et la politique d'investissement du fonds ont été modifiés en juillet 2013.

La performance réalisée entre 2013 et 2019 s'est concrétisée dans des circonstances qui ne s'appliquent plus. Les objectifs du fonds ont été modifiés le 19 février 2020.
La dénomination du fonds a été modifiée le 19 février 2020.

- A1 Distribution AV EUR (LU0211452114)
- Eurozone Harmonized Consumer Price Index

Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et peuvent ne pas se reproduire. La valeur des investissements peut fluctuer à la baisse comme à la hausse et il est possible que vous ne récupériez pas le montant que vous avez initialement investi.

Le diagramme montre les performances en euro après paiement des frais courants et des coûts des opérations de portefeuille. Les frais d'entrée sont exclus des calculs des performances passées.

Le fonds a été lancé le 31/03/2000.
La catégorie d'actions a été lancée le 04/02/2005.
Les données sur les performances ne sont disponibles que depuis le lancement de la catégorie d'actions concernée.

Informations pratiques

Dépositaire : J.P. Morgan SE.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir des informations complémentaires concernant ce fonds, y compris le prospectus, le dernier rapport annuel, tout éventuel rapport semestriel ultérieur et le dernier cours des actions auprès de la société de gestion du fonds sise 5, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg, Luxembourg et sur le site Internet **www.schroders.lu/kiids.** Ces documents sont disponibles gratuitement en allemand, en anglais, en espagnol, en flamand, en français et en italien.

Législation fiscale : Le fonds est assujetti à l'impôt au Luxembourg, ce qui peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle.

Responsabilité : La responsabilité de Schroders Investment Management (Europe) S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Fonds à compartiments multiples : Ce fonds est un compartiment d'un fonds à compartiments multiples, dont le nom figure en haut du présent document. Le prospectus et les rapports périodiques sont préparés pour le fonds à compartiments multiples dans son ensemble. Pour protéger les investisseurs, l'actif et le passif de chaque compartiment sont ségrégués en vertu de dispositions légales de ceux des autres compartiments.

Échanges : Sous conditions, vous pouvez demander d'échanger votre investissement contre une autre catégorie d'actions au sein de ce fonds ou d'un autre fonds Schroder. Veuillez vous reporter au prospectus pour de plus amples informations.

Politique de rémunération : Un résumé de la politique de rémunération de Schroders ainsi que les publications associées figurent sur le site **www.schroders.com/remuneration-disclosures.** Des exemplaires papier sont disponibles gratuitement sur demande. La politique comprend une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés et mentionne l'identité des personnes responsables de l'attribution de la rémunération et des avantages.

Glossaire : Vous pouvez trouver une explication de certains des termes utilisés dans le présent document sur le site **www.schroders.lu/kiid/glossary.**

Coûts de distribution : Le niveau des coûts de distribution dans certaines juridictions peut avoir une incidence sur la capacité du gestionnaire de placements à atteindre l'objectif de placement du fonds dans toutes les catégories d'actions après déduction des frais.